

Ordre du jour :



1. Phase d'ajustement
2. Questions diverses

Avant de traiter l'ordre du jour, une situation est présentée :

Liste d'aptitude PE :

Mme Catherine Lambert (école maternelle Charlotte Dussarps à Maignelay-Montigny) demande tardive, mais sera prise en compte (11 possibilités d'accès PE cette année, il reste 36 instituteurs/trices après cette acceptation) → pas d'opposition.

**Phase d'ajustement**

Il reste **177 enseignants sans poste** lors de l'ouverture de cette CAPD.

Rappel des règles – les situations particulières repérées et les demandes de recours (notamment 7 parmi les 13 collègues nommés sur vœu élargi suite aux « difficultés » de l'algorithme national) ont été étudiées avant l'application des règles, ce qui permettait aussi de libérer certains supports.

3 situations particulières sont évoquées par M. le DASEN lui-même.

- Les délégués des personnels SE-UNSA de l'Oise ont suivi, présenté et défendu en séance plusieurs situations particulières (une quinzaine) notamment celles avec un caractère médical et/ou social. Les collègues en question seront contactés.

Quatre T1 nommés à Fleurines → cette situation sera suivie par l'IEN de Pont-Ste-Maxence

Dénomination ZIL ou Brigade ASH :

Des collègues ont été nommés sur des postes Brigade ASH. Or, quand ils prennent l'attache de la circonscription ASH, on leur dit qu'ils sont ZIL ASH.

→ Les supports seront clarifiés. L'administration est capable de produire un état des Brigades ASH qui sont désignés sur remplacement Cappéi

- Précisions concernant les PES 2018/2019 :
  - 12 prolongations
  - 7 renouvellements
  - 3 licenciements

Centre Rabelais :

Comment sont faites les affectations ? (priorité critère géographique, puis ancienneté (les + expérimentés sont affectés sur école avec 1 seul UE, les – expérimentés sur école avec 2 UE)  
Le DASEN vérifiera que cela est bien respecté.

Questionnement pour les années prochaines, peut-être faudrait-il détailler les postes Rabelais suivant leur situation géographique au moment de la carte scolaire

- **55 PE restent à affecter** (63 l'an dernier) à l'issue de la CAPD. Ils seront nommés à la CAPD du 29 août avec le même procédé d'affectation que pour cette phase.

Etat actuel des ineat/exeat :

- 21 demandes d'ineat pour intégrer l'Oise : 4 sont déjà réalisés (en provenance des départements : 93, 87, 17, 71) + 1 par échange avec l'Aisne.
- 47 possibilités d'exeat avaient été accordées dont un nombre important pour la Somme. Or, le 80 n'a accordé que 3 inéats → ces changements sont répercutés sur la liste
- Balance départementale pour l'instant : 10 départs de l'Oise contre 5 arrivées dans le cadre des ineat/exeat.

Informations :

**Date de fermeture des services : vendredi 26 juillet au soir**

**Réouverture : lundi 19 août**

Mme Perrin est nommée IEN à Pont Ste Maxence

M. Brandolan est nommé IEN ASH

***Vos élus SE-UNSA de l'Oise : Héroïse, Maud, Valérie, Paola, Vincent et Alexandre.***



**e**enseignants de l'Unsa - 60